

Ces tableaux ont pour objectif de présenter l'offre ADEME en terme de soutien financier aux entreprises, associations et coopératives. A caractère informatif, ces tableaux se veulent synthétiques et concis pour faciliter la lecture et la bonne orientation des organisations. La totalité des offres de financement ADEME sont à retrouver sur : <https://www.ademe.fr/antilles-guyane>.

Les soutiens financiers de l'ADEME, aides ou appels à projets, se font essentiellement sous la forme de subvention.

Ces tableaux nécessitent d'être mis à jour régulièrement, pour tenir compte de l'évolution des dispositifs d'aide, de la suppression de certains, et de la création de nouveaux.

De façon plus générale, il est conseillé aux entreprises, associations et coopératives de rentrer en contact avec l'ADEME le plus en amont possible. Au-delà du soutien financier présenté ci-dessous, notez que l'ADEME propose aux entreprises, associations et coopératives une offre de conseil et d'accompagnement, d'expertise et formation ainsi que d'animation de réseau.

Ces tableaux évoquent pas les soutiens financiers à d'autres types de structures (collectivités par exemple) qui existent cependant. L'ADEME vous invite à prendre attache avec les contacts indiqués plus bas pour toute demande d'informations complémentaires.

Ces tableaux ont vocation à être partagés. N'hésitez pas à les transmettre à vos réseaux.

**I - SYSTEMES D'AIDES CLASSIQUES**

Cadre	Secteur	Exemple de sous secteur	Nature du dispositif	Calendrier	Cible	Projets éligibles	Montant d'aide	Pièces nécessaires au montage de dossier	Plus d'infos et demande de financement	Contacts
SYSTEMES D'AIDES CLASSIQUES	Energies renouvelables	Photovoltaïque, Biomasse, géothermie, biogaz, réseaux de froid et de chaleur, efficacité énergétique, gestion de l'énergie, développement des mobilités actives, mobilité électrique, etc.	Aide	Ouvert tout au long de l'année selon la disponibilité du budget régional	PME, TPE, ETI, GE, associations, coopératives	<p>Le soutien pourra porter sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Annexe 1</b> : Aide à la réalisation, que ce soit à la prise de décision, ou à l'investissement (études et expérimentation de pré-développement, faisabilité technique, études de marché, propriété intellectuelle, prototypage ou pilote, équipement, logiciel, maîtrise d'ouvrage, prestation extérieure, etc.)</li> <li><b>Annexe 2</b> : Aide à la connaissance (recherche, développement, innovation, étude sectorielle/thématique), étude d'art, synthèse de connaissance)</li> <li><b>Annexe 3</b> : Aide au changement de comportement (action d'animation, de formation, de communication, en interne, en externe)</li> </ul>	Système forfaitaire ou taux d'aide pouvant aller jusqu'à 70% du budget éligible, selon le statut du bénéficiaire et l'analyse notamment économique du projet, à redéfinir en cours d'instruction	<p>Liste des pièces définie par l'ingénieur référent. Veuillez vous référer à la colonne "contacts".</p> <p>A minima, il sera attendu :            - Description technique du projet            - Plan de financement du projet            - Devis de prestation en cas de recours à un partenaire extérieur            - Attestation financière            - RIB</p>	<p>Le dépôt de dossier de financement se fera directement auprès de l'ingénieur référent. Veuillez vous référer à la colonne "contacts".</p> <p>De façon générale, retrouvez l'ensemble des aides ADEME directement sur : <a href="https://www.ademe.fr/antilles-guyane">https://www.ademe.fr/antilles-guyane</a></p>	<p>Trouvez vos contacts sur nos annuaires, En Guadeloupe, Saint Martin, Saint Barthélemy sur <a href="https://www.ademe.fr/antilles-guyane">https://www.ademe.fr/antilles-guyane</a> - En Martinique sur <a href="https://www.ademe.fr/antilles-guyane">https://www.ademe.fr/antilles-guyane</a> - En Guyane sur <a href="https://www.ademe.fr/antilles-guyane">https://www.ademe.fr/antilles-guyane</a></p>
	Maîtrise de l'énergie									
	Mobilité									
	Economie circulaire									
	Gestion des déchets									
	Territoire durable									
	Alimentation durable									
Adaptation face au changement climatique										

**II - SYSTEMES D'AIDES FRANCE RELANCE**

Cadre	Secteur	Dispositif d'aide	Nature du dispositif	Calendrier	Cible	Projets éligibles	Montant d'aide	Pièces nécessaires au montage de dossier	Plus d'infos et demande de financement	Contacts
SYSTEMES D'AIDES FRANCE RELANCE	Généraliste*	Tremplin pour la transition des PME/TPE	Aide	Ouvert sur 2023 sans date de clôture à ce jour	PME, TPE, associations, coopératives	<p>Le soutien pourra porter sur des études et investissements définis par un catalogue d'actions éligibles sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Annexe 1</b> : Economie circulaire et gestion des déchets</li> <li><b>Annexe 2</b> : Aide à la connaissance (recherche, développement, innovation, étude sectorielle/thématique), étude d'art, synthèse de connaissance)</li> <li><b>Annexe 3</b> : Production de chaleur et de froid en énergie renouvelable pour un bâtiment industriel</li> </ul>	Entre 5K€ et 200K€, jusqu'à 80% du budget éligible	Tableau (doc sur plateforme AGIR) / Devis / RIB	<p>En ligne sur : <a href="https://www.ademe.fr/antilles-guyane">https://www.ademe.fr/antilles-guyane</a></p> <p>En ligne sur : <a href="https://www.ademe.fr/antilles-guyane">https://www.ademe.fr/antilles-guyane</a></p>	Edouard SALEN (ADEME), <a href="mailto:edouard.salen@ademe.fr">edouard.salen@ademe.fr</a>
	Tourisme durable	Fonds Tourisme Durable	Aide	Ouvert sur toute l'année 2022	Hébergeurs et restaurateurs	Le partenaire du territoire réalise d'abord un diagnostic environnemental puis un plan d'actions, tous deux gratuits et personnalisés. Les partenaires sont les CCI Guyane, Martinique, Guadeloupe ou la CEM Saint Barthélemy, selon les territoires. Ensuite seulement il peut y avoir demande de financement ADEME sur un certain nombre d'études et investissements définis par un catalogue d'actions éligibles. Ces actions sont transverses et touchent à tous les enjeux écologiques de l'activité.	Entre 5K€ et 200K€, jusqu'à 80% du budget éligible	Plan d'action personnalisé à compléter avec le partenaire (CCI ou CEM) / Tableau (doc sur plateforme AGIR) / Devis / RIB	<p>En ligne sur : <a href="https://www.ademe.fr/antilles-guyane">https://www.ademe.fr/antilles-guyane</a></p> <p>En ligne sur : <a href="https://www.ademe.fr/antilles-guyane">https://www.ademe.fr/antilles-guyane</a></p>	CCI Guyane, Martinique, Guadeloupe ou CEM Saint Barthélemy / Edouard SALEN (ADEME), <a href="mailto:edouard.salen@ademe.fr">edouard.salen@ademe.fr</a>
	Economie circulaire et gestion des déchets	Investissements dans les équipements de désinfection des déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI)	Aide	Ouvert jusqu'au 01/03/2022	Etablissements producteurs de DASRI ou prestataires privés assurant la gestion des DASRI	Le soutien pourra porter sur les projets de prétraitement par désinfection de manière ou les projets de recyclage dans le cadre d'expérimentations autorisées sur le plan réglementaire.	Jusqu'à 45% du budget éligible + bonification outre-mer	Volet technique (doc sur plateforme AGIR) / Volet financier (doc sur plateforme AGIR) / Attestation de santé financière + Déclaration aides covid et de minimis (doc sur plateforme AGIR) / RIB	<p>En ligne sur : <a href="https://www.ademe.fr/antilles-guyane">https://www.ademe.fr/antilles-guyane</a></p> <p>En ligne sur : <a href="https://www.ademe.fr/antilles-guyane">https://www.ademe.fr/antilles-guyane</a></p>	
		Objetif Recyclage PLASTIQUES (ORPLAST)	Appel à projet	Ouvert jusqu'au 01/04/2022, puis à nouveau ouvert sur une nouvelle session jusqu'à 15/09/2022	TPE, PME, GE	Le soutien pourra porter sur les projets d'intégration de matières plastiques recyclées de plasturgistes ou transformateurs qui effectuent la transformation de la matière première en produits.	Entre 50K€ et 70% du budget éligible selon la taille de l'entreprise et la nature des dépenses.	Volet technique (doc sur plateforme AGIR) / Volet financier (doc sur plateforme AGIR) / Fiche d'inclatativité (doc sur plateforme AGIR) / RIB	<p>En ligne sur : <a href="https://www.ademe.fr/antilles-guyane">https://www.ademe.fr/antilles-guyane</a></p> <p>En ligne sur : <a href="https://www.ademe.fr/antilles-guyane">https://www.ademe.fr/antilles-guyane</a></p>	En Guadeloupe, Saint Martin, Saint Barthélemy, Laurent Poulain (ADEME), <a href="mailto:laurent.poulain@ademe.fr">laurent.poulain@ademe.fr</a> ou Axelle Robicelle (ADEME), <a href="mailto:axelle.robicelle@ademe.fr">axelle.robicelle@ademe.fr</a>
		Appel à projet régional Guadeloupe, Saint Martin, Saint Barthélemy	Appel à projet	Ouvert jusqu'au 15/06/2022	TPE, PME, GE	Le soutien pourra porter sur les études et investissements concernant : <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Annexe 1</b> : Substitution des emballages, notamment en plastique à usage unique</li> <li><b>Annexe 2</b> : Tri, collecte et valorisation des biodéchets</li> <li><b>Annexe 3</b> : Réemploi, réutilisation et réparation</li> <li><b>Annexe 4</b> : Eco-conception</li> <li><b>Annexe 5</b> : Centre de tri et de préparation des déchets en vue d'une valorisation matière</li> <li><b>Annexe 6</b> : Déchetterie professionnelle</li> <li><b>Annexe 7</b> : Recyclage et valorisation matière</li> </ul>	Entre 50% et 70% du budget éligible selon la taille de l'entreprise et la nature des dépenses.	Ensemble des documents à déposer indiqués sur la plateforme AGIR selon l'axe du projet	<p>En ligne pour les entreprises sur : <a href="https://www.ademe.fr/antilles-guyane">https://www.ademe.fr/antilles-guyane</a></p> <p>En ligne sur : <a href="https://www.ademe.fr/antilles-guyane">https://www.ademe.fr/antilles-guyane</a></p>	En Martinique, Julie Barthélémy (ADEME), <a href="mailto:julie.barthelemy@ademe.fr">julie.barthelemy@ademe.fr</a> ou Chloé Richard (ADEME), <a href="mailto:chloe.richard@ademe.fr">chloe.richard@ademe.fr</a>
		Appel à projet régional Martinique	Appel à projet	Ouvert jusqu'au 15/06/2022	TPE, PME, GE	<p>Le soutien pourra porter sur les études et investissements concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Annexe 1</b> : Economie sociale et solidaire</li> <li><b>Annexe 2</b> : Recyclage et valorisation</li> <li><b>Annexe 3</b> : Biodéchets</li> </ul>	Entre 50% et 70% du budget éligible selon la taille de l'entreprise et la nature des dépenses.	Ensemble des documents à déposer indiqués sur la plateforme AGIR selon l'axe du projet	<p>En ligne pour les entreprises sur : <a href="https://www.ademe.fr/antilles-guyane">https://www.ademe.fr/antilles-guyane</a></p> <p>En ligne sur : <a href="https://www.ademe.fr/antilles-guyane">https://www.ademe.fr/antilles-guyane</a></p>	En Guyane, Nandy Canavy (ADEME), <a href="mailto:nandy.canavy@ademe.fr">nandy.canavy@ademe.fr</a> ou Arien Lechundi (ADEME), <a href="mailto:arien.lechundi@ademe.fr">arien.lechundi@ademe.fr</a>
	Appel à projet régional Guyane	Appel à projet	Ouvert jusqu'au 15/05/2022	TPE, PME, GE	<p>Le soutien pourra porter sur les études et investissements concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Annexe 1</b> : Economie sociale et solidaire</li> <li><b>Annexe 2</b> : Recyclage et valorisation</li> <li><b>Annexe 3</b> : Biodéchets</li> </ul>	Entre 50% et 70% du budget éligible selon la taille de l'entreprise et la nature des dépenses.	Ensemble des documents à déposer indiqués sur la plateforme AGIR selon l'axe du projet	<p>En ligne sur : <a href="https://www.ademe.fr/antilles-guyane">https://www.ademe.fr/antilles-guyane</a></p> <p>En ligne sur : <a href="https://www.ademe.fr/antilles-guyane">https://www.ademe.fr/antilles-guyane</a></p>		
	Aide Etude et Mise en œuvre	Aide	Ouvert sur 2022 sans date de clôture à ce jour	PME, TPE, ETI, GE, associations, coopératives	<p>Le soutien pourra porter sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Annexe 1</b> : Etape de diagnostic</li> <li><b>Annexe 2</b> : Etape de mise en œuvre réalisation d'actions, commercialisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Annexe 1</b> : Entre 50 et 70% du budget éligible avec un plafond à 50K€</li> <li><b>Annexe 2</b> : Entre 50 et 70% du budget éligible avec un plafond à 100K€</li> </ul>	Volet technique (doc sur plateforme AGIR) / Volet financier (doc sur plateforme AGIR) / Proposition technique et financière du bureau d'étude accompagnant l'investissement / Attestation de santé financière (doc sur plateforme AGIR) / RIB	<p>En ligne sur : <a href="https://www.ademe.fr/antilles-guyane">https://www.ademe.fr/antilles-guyane</a></p> <p>En ligne sur : <a href="https://www.ademe.fr/antilles-guyane">https://www.ademe.fr/antilles-guyane</a></p>	Edouard SALEN (ADEME), <a href="mailto:edouard.salen@ademe.fr">edouard.salen@ademe.fr</a>	
	Ecoconception	Aide Investissement	Aide	Ouvert sur 2022 sans date de clôture à ce jour	PME, TPE, ETI, GE, associations, coopératives	Le soutien pourra porter sur les travaux et investissements liés d'une étude ou d'un diagnostic qui s'intègrent dans une démarche de mise en œuvre de l'écoconception.	Entre 15% à 55% du budget éligible	Volet technique (doc sur plateforme AGIR) / Fiche d'inclatativité (doc sur plateforme AGIR) / Attestation de santé financière + Déclaration aides covid et de minimis (doc sur plateforme AGIR) / RIB	<p>En ligne sur : <a href="https://www.ademe.fr/antilles-guyane">https://www.ademe.fr/antilles-guyane</a></p> <p>En ligne sur : <a href="https://www.ademe.fr/antilles-guyane">https://www.ademe.fr/antilles-guyane</a></p>	Edouard SALEN (ADEME), <a href="mailto:edouard.salen@ademe.fr">edouard.salen@ademe.fr</a>
	Hydrogène	AAP PIA briques technologiques et démonstrateurs	Appel à projet	Nouvelle parution d'aide à confirmer prochainement. Plus d'infos via les contacts ci après						<p>Equipe hydrogène ADEME, <a href="mailto:equipehydrogene@ademe.fr">equipehydrogene@ademe.fr</a> / Pierre Courtiade (ADEME), <a href="mailto:pierre.courtiade@ademe.fr">pierre.courtiade@ademe.fr</a></p>
	Ecosystèmes territoriaux hydrogène	Aide	Ouvert sur 2022 sans date de clôture à ce jour	PME, TPE, ETI, GE, associations, coopératives	Le soutien pourra porter sur la réalisation d'une étude préalable à un déploiement d'un « écosystème territorial hydrogène », associant production, distribution et usage de l'hydrogène pour l'industrie et la mobilité.	Jusqu'à 70% du budget éligible avec un plafond à 100K€	Proposition technique et financière du bureau d'étude accompagnant l'investissement / Attestation de santé financière (doc sur plateforme AGIR) / RIB	<p>En ligne sur : <a href="https://www.ademe.fr/antilles-guyane">https://www.ademe.fr/antilles-guyane</a></p> <p>En ligne sur : <a href="https://www.ademe.fr/antilles-guyane">https://www.ademe.fr/antilles-guyane</a></p>	Pierre Courtiade (ADEME), <a href="mailto:pierre.courtiade@ademe.fr">pierre.courtiade@ademe.fr</a>	

Généraliste\* : En complément du dispositif d'aide Tremplin, notez que vous pouvez prendre attache avec la BPI pour bénéficier d'un diagnostic flux (Dias Eco Flux) ou d'un bilan d'émissions de GES (Dias Decarbon'Action) lorsque l'organisation compte plus de 20 salariés, ainsi qu'avec la CCI ou la CMA de votre territoire pour tout accompagnement équivalent ou complémentaire.

**III - SYSTEMES D'AIDES PIA (PLAN INVESTISSEMENT D'AVENIR)**

Cadre	Secteur	Dispositif d'aide	Nature du dispositif	Calendrier	Cible	Projets éligibles	Montant d'aide	Pièces nécessaires au montage de dossier	Plus d'infos et demande de financement	Contacts
SYSTEMES D'AIDES PIA	Innovation	I-Nov	Concours	Ouvert jusqu'au 22/03/2022	PME, TPE	Le soutien pourra porter sur des projets de recherche, développement et innovation concernant l'un des secteurs suivants : - Numérique - Santé - Transports, mobilités, villes et bâtiments durables - Energies, ressources et milieux naturels.	Entre 35% et 45% du budget éligible selon la taille de l'entreprise et la nature des dépenses. Budget compris entre 1M€ et 5M€	Télécharger le dossier de candidature en ligne sur le lien ci après ->	<p>En ligne sur : <a href="https://www.pia2.ademe.fr/antilles-guyane">https://www.pia2.ademe.fr/antilles-guyane</a></p> <p>En ligne sur : <a href="https://www.pia2.ademe.fr/antilles-guyane">https://www.pia2.ademe.fr/antilles-guyane</a></p>	Au national via BPI <a href="https://www.innovation.gouv.fr">https://www.innovation.gouv.fr</a>
	Innovation	AAP Produits biosourcés et biotechnologies industrielles	Appel à projet	Ouvert jusqu'au 15/01/2024 avec relance tous les 4 mois (prochaines 31/05/2022 et 06/09/2022)	PME, TPE, ETI, GE seul ou consortium d'acteurs	Le soutien pourra porter sur des projets de la filière biomasse industrielle qui adressent les projets suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Annexe 1</b> : L'élargissement des gammes de biomasse</li> <li><b>Annexe 2</b> : La démonstration de procédés de transformation de la biomasse</li> <li><b>Annexe 3</b> : La mise en œuvre d'unités industrielles de production de molécules biosourcées.</li> </ul>	Entre 35% et 45% du budget éligible selon la taille de l'entreprise et la nature des dépenses. Budget minimal de 2M€ sur Axe 1 et Axe 2, de 5M€ pour Axe 3	Ensemble d'Annexes - grille impact, présentation projet, déclarations administratives et financières etc / KIS de chacun des partenaires / 3 dernières liasses fiscales de chacun des partenaires / RIB de chacun des partenaires	<p>En ligne sur : <a href="https://www.ademe.fr/antilles-guyane">https://www.ademe.fr/antilles-guyane</a></p> <p>En ligne sur : <a href="https://www.ademe.fr/antilles-guyane">https://www.ademe.fr/antilles-guyane</a></p>	Au national : <a href="https://www.ademe.fr/antilles-guyane">https://www.ademe.fr/antilles-guyane</a>
	Innovation	AAP Industrialisation de Produits et Systèmes Constructifs bois et autres biosourcés	Appel à projet	Ouvert jusqu'au 14/10/2022 avec relance le 15/06/2022	PME, TPE, ETI, GE seul ou consortium d'acteurs	Le soutien pourra porter sur la mobilisation de la ressource main d'œuvre forestière et agricole disponible, via : <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Annexe 1</b> : Développement et mise en œuvre à l'échelle industrielle de procédés technologiques innovants, concernant un produit ou bien un mode de fabrication</li> <li><b>Annexe 2</b> : Investissements pour la création de nouvelles unités industrielles</li> <li><b>Annexe 3</b> : Investissements dans des unités de production existantes pour augmenter et moderniser leurs capacités de production</li> </ul>	Entre 25% et 70% du budget éligible selon la taille de l'entreprise et la nature des dépenses. Budget minimal de 2M€.	Ensemble d'Annexes - grille impact, présentation projet, déclarations administratives et financières etc / KIS de chacun des partenaires / 3 dernières liasses fiscales de chacun des partenaires / RIB de chacun des partenaires	<p>En ligne sur : <a href="https://www.ademe.fr/antilles-guyane">https://www.ademe.fr/antilles-guyane</a></p> <p>En ligne sur : <a href="https://www.ademe.fr/antilles-guyane">https://www.ademe.fr/antilles-guyane</a></p>	Au national : <a href="https://www.ademe.fr/antilles-guyane">https://www.ademe.fr/antilles-guyane</a>

	Innovation	AAP Solutions innovantes pour l'amélioration de la recyclabilité, le recyclage et la réincorporation des matériaux	Appel à projet	Ouvret jusqu'au 26/07/2022 (postérieurement reconstruit ensuite)	PME, TPE, ETI, GE seul ou consortium d'acteurs	Le soutien pourra porter sur des projets qui permettent de lever des verrous dans plusieurs domaines, scientifiques et techniques, économiques et organisationnels, sur l'ensemble de la chaîne de valeur du recyclage : conception des produits, collecte et tri des déchets, préparation de la matière, réincorporation de la matière.	Entre 25% et 80% du budget éligible selon la taille de l'entreprise et la nature des dépenses. Budget maximal de 1M€ (2M€ sur le recyclage plastique)	Ensemble d'Annexes - grille impact, présentation projet, déclarations administratives et financières etc. (docs sur plateforme AGIR)	En ligne sur <a href="https://app.transtransition.ademe.fr/interactions/4646">https://app.transtransition.ademe.fr/interactions/4646</a> <a href="https://app.transtransition.ademe.fr/interactions/4646">https://app.transtransition.ademe.fr/interactions/4646</a>	Au national: <a href="mailto:app-acteurs@ademe.fr">app-acteurs@ademe.fr</a>
--	------------	--	----------------	--	--	--	---	--	---	---

IV - SYSTEMES D'AIDES FRANCE 2030

Cadre	Secteur	Dispositif d'aide	Nature du dispositif	Calendrier	Cible	Projets éligibles	Montant d'aide	Pièces nécessaires au montage de dossier	Plus d'infos et demande de financement	Contacts
SYSTEMES D'AIDES FRANCE 2030	Décarbonation de l'industrie	AAP Zones Industrielles Bas Carbone (ZIBAC)	Appel à projet	Ouvret jusqu'au 15/02/2023 avec 2 relèves le 16/05/2022 et le 15/09/2022	Groupeur juridiquement constitué (GE, association ou équivalent) ou consortium d'acteurs	Le soutien pourra porter sur les projets de décarbonation (procédés, mix énergétique, flux entrants sortants etc.) des zones industrielles via : <b>Ann.1</b> Phase de maturation - actions de conseil, d'ingénierie, la maquette financière, l'identification d'indicateurs d'impact <b>Ann.2</b> Phase de développement - opérationnalisation, consolidation, gouvernance, communication	Entre 50% et 70% du budget éligible selon la taille de l'entreprise et la nature des dépenses. Budget minimum de 500K€.	Ensemble d'Annexes - grille impact, présentation projet, déclarations administratives et financières etc. (docs sur plateforme AGIR) KBIS de chacun des partenaires 3 dernières liasses fiscales de chacun des partenaires RIB de chacun des partenaires	En ligne sur <a href="https://app.transtransition.ademe.fr/interactions/4646">https://app.transtransition.ademe.fr/interactions/4646</a> <a href="https://app.transtransition.ademe.fr/interactions/4646">https://app.transtransition.ademe.fr/interactions/4646</a>	Au national: <a href="mailto:zibac@ademe.fr">zibac@ademe.fr</a> ou <a href="mailto:zibac@ademe.fr">zibac@ademe.fr</a>
		AAP Démonstration et l'appropriation par les Industriels de solutions de production Bas Carbone (DEMBAC)	Appel à projet	Ouvret jusqu'au 16/10/2023 avec 3 relèves le 15/04/2022, le 17/10/2022, le 17/04/2023	PME, TPE, ETI, GE seul ou consortium d'acteurs	Le soutien pourra porter sur les projets de décarbonation (procédés, mix énergétique, flux entrants sortants etc.) via : <b>Ann.1</b> Développement de briques technologiques innovantes et d'actions de démonstration <b>Ann.2</b> Installation, lancement de solutions innovantes, premières réalisations industrielles	Entre 25% et 80% du budget éligible selon la taille de l'entreprise et la nature des dépenses. Budget minimum de 1,5M€.	Ensemble d'Annexes - grille impact, présentation projet, déclarations administratives et financières etc. (docs sur plateforme AGIR) KBIS de chacun des partenaires 3 dernières liasses fiscales de chacun des partenaires RIB de chacun des partenaires	En ligne sur <a href="https://app.transtransition.ademe.fr/interactions/4646">https://app.transtransition.ademe.fr/interactions/4646</a> <a href="https://app.transtransition.ademe.fr/interactions/4646">https://app.transtransition.ademe.fr/interactions/4646</a>	Au national: <a href="mailto:demba@ademe.fr">demba@ademe.fr</a>
		AAP Soutien de l'offre de solutions de décarbonation des Industriels (SOUMBAC)	Appel à projet	Ouvret jusqu'au 15/09/2022 avec une relève le 16/05/2022	Groupeur juridiquement constitué (GE, association ou équivalent) ou consortium d'acteurs	Le soutien pourra porter sur les projets de décarbonation (procédés, mix énergétique, flux entrants sortants etc.) via : <b>Ann.1</b> Créations de nouvelles unités de production <b>Ann.2</b> Investissements dans des unités de production existantes pour augmenter leurs capacités de production, les rendre plus productives et plus flexibles ou les diversifier	Entre 15% et 35% du budget éligible selon la taille de l'entreprise et la nature des dépenses. Budget minimum de 1M€.	Ensemble d'Annexes - grille impact, présentation projet, déclarations administratives et financières etc. (docs sur plateforme AGIR) KBIS de chacun des partenaires 3 dernières liasses fiscales de chacun des partenaires RIB de chacun des partenaires	En ligne sur <a href="https://app.transtransition.ademe.fr/interactions/4646">https://app.transtransition.ademe.fr/interactions/4646</a> <a href="https://app.transtransition.ademe.fr/interactions/4646">https://app.transtransition.ademe.fr/interactions/4646</a>	Au national: <a href="mailto:soumba@ademe.fr">soumba@ademe.fr</a>
		AAP Développement de briques technologiques par des PME pour les systèmes énergétiques TASE (PME)	Appel à projet	Ouvret jusqu'au 28/04/2022	PME, TPE	Le soutien pourra porter sur des projets de recherche, développement et innovation qui contribuent à accélérer l'émergence ou la mise sur le marché de solutions et technologies innovantes concernant la production ENR photovoltaïque, éolien flottant et réseaux énergétiques.	Entre 35% et 45% du budget éligible selon la taille de l'entreprise et la nature des dépenses. Budget maximal de 1,5M€.	Ensemble d'Annexes - grille impact, présentation projet, déclarations administratives et financières etc. (docs sur plateforme AGIR) KBIS de chacun des partenaires 3 dernières liasses fiscales RIB	En ligne sur <a href="https://app.transtransition.ademe.fr/interactions/4646">https://app.transtransition.ademe.fr/interactions/4646</a> <a href="https://app.transtransition.ademe.fr/interactions/4646">https://app.transtransition.ademe.fr/interactions/4646</a>	Au national: <a href="mailto:app-1500@ademe.fr">app-1500@ademe.fr</a>
		AAP Industrie Bas Carbone PME (IBAC)	Appel à projet	Ouvret jusqu'au 15/04/2022	PME, TPE (entreprise unique, non collaboratif)	Le soutien pourra porter sur des projets développant des méthodologies, des technologies, des solutions industrielles et des services innovants, compétitifs et durables dans le domaine de la décarbonation de l'industrie dans les PME (efficacité énergétique, procédés, mix énergétique, chaleur, captage, stockage, valorisation de CO2)	Entre 35% et 45% du budget éligible selon la taille de l'entreprise et la nature des dépenses. Budget compris entre 300K€ et 1,5M€.	Ensemble d'Annexes - grille impact, présentation projet, déclarations administratives et financières etc. (docs sur plateforme AGIR) KBIS de chacun des partenaires 3 dernières liasses fiscales RIB	En ligne sur <a href="https://app.transtransition.ademe.fr/interactions/4646">https://app.transtransition.ademe.fr/interactions/4646</a> <a href="https://app.transtransition.ademe.fr/interactions/4646">https://app.transtransition.ademe.fr/interactions/4646</a>	Au national: <a href="mailto:ibac@ademe.fr">ibac@ademe.fr</a>